

- X -



**Nathalie Roy** ✓

@NathalieRoyCAQ

Abonné

Notre gouvernement agit pour protéger le droit des Québécois à l'information dans toutes les régions.

J'ai annoncé avec @LouisLemieux la création d'une commission parlementaire sur l'avenir de l'#information: [newswire.ca/fr/news-releas](http://newswire.ca/fr/news-releas) ... (NR)

#MCC #Communications #PolQc #AssNat



12:18 - 30 nov. 2018

28 Retweets 60 J'aime



7

28

60



# Québec créera une commission parlementaire sur l'avenir de l'information

SÉBASTIEN ST-ONGE

Le Soleil

Partager

**Le gouvernement de François Legault a annoncé son intention de créer une commission parlementaire sur l'avenir de l'information au Québec dans le but de trouver des pistes de solution à la crise que traversent les médias.**

«Nous croyons que le droit à l'information est essentiel à une démocratie forte», a déclaré la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy. Elle était accompagnée de son adjoint parlementaire Louis Lemieux, qui déposera le mandat d'intention en début de semaine prochaine.

Les deux anciens journalistes espèrent que les travaux sur la question commenceront au début du printemps. D'ici là, ils invitent les intervenants du milieu à proposer des solutions pour aider la commission à circonscrire son mandat et sa portée.

Reconnaissant l'urgence d'agir, la ministre affirme que la commission ne va pas s'éterniser. Pour l'heure, aucune piste n'est écartée, mais Nathalie Roy ne veut rien imposer aux entreprises médiatiques.

«On ne mettra pas la charrue devant les bœufs. On sait déjà qu'il y a des pistes de solution. Je veux entendre les différents intervenants, mais nous allons agir, parce que, pour nous, le droit à l'information est primordial», a poursuivi la ministre.

Depuis 2010, le nombre de journaux locaux et régionaux a diminué de 28 % au Québec, passant de 200 à 147, selon des chiffres fournis par le Ministère.

«Aller plus loin»

L'aide annoncée récemment par le gouvernement fédéral permettra certainement aux médias de souffler un peu, «on ne s'est pas attaqué au problème structurel», dit la ministre. Cette dernière souhaite de son côté «aller plus loin que le fédéral».

Nathalie Roy ne balaie pas du revers de la main la possibilité d'imposer les géants comme Facebook et Google qui grugent une bonne partie des revenus publicitaires des médias traditionnels, comme la Grande-Bretagne songe à le faire.

«Mettre de l'argent pour mettre de l'argent, c'est une chose, mais je pense qu'un jour, il va falloir qu'il y ait un gouvernement qui réclame, en quelque sorte, un montant», a-t-elle ajouté.

Ce travail ne peut cependant pas se faire seul, a reconnu la ministre, tendant la main à son homologue fédéral Pablo Rodriguez, ministre du Patrimoine canadien. «Moi, de voir des industries qui font une fortune en revenus publicitaires ici et qui ne paient pas d'impôts ici, ça me dérange», a-t-elle lancé.

### **Pas une première**

La commission parlementaire que compte créer le gouvernement ne serait pas le premier exercice du genre à avoir lieu.

En 2001, la Commission de la culture de l'Assemblée nationale s'était penchée sur la question de la concentration de la presse. Des auditions publiques avaient alors été tenues et avaient permis à la commission de déposer 14 recommandations.

Puis, en 2010, la professeure Dominique Payette avait publié un rapport au terme, notamment, de consultations du Groupe de travail sur le journalisme et l'avenir de l'information au Québec. Celui-ci avait pour but de «cerner les difficultés de l'information au Québec dans le contexte des nouvelles technologies». Une cinquantaine de recommandations avaient alors été formulées.

Selon la ministre Roy, ce rapport est aujourd'hui «dépassé, parce que la technologie va trop vite».

À la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), on se réserve de commentaires en attendant d'avoir plus d'information sur la commission parlementaire.

# LEDEVOIR

## Crise des médias: la ministre de la Culture annonce une commission parlementaire

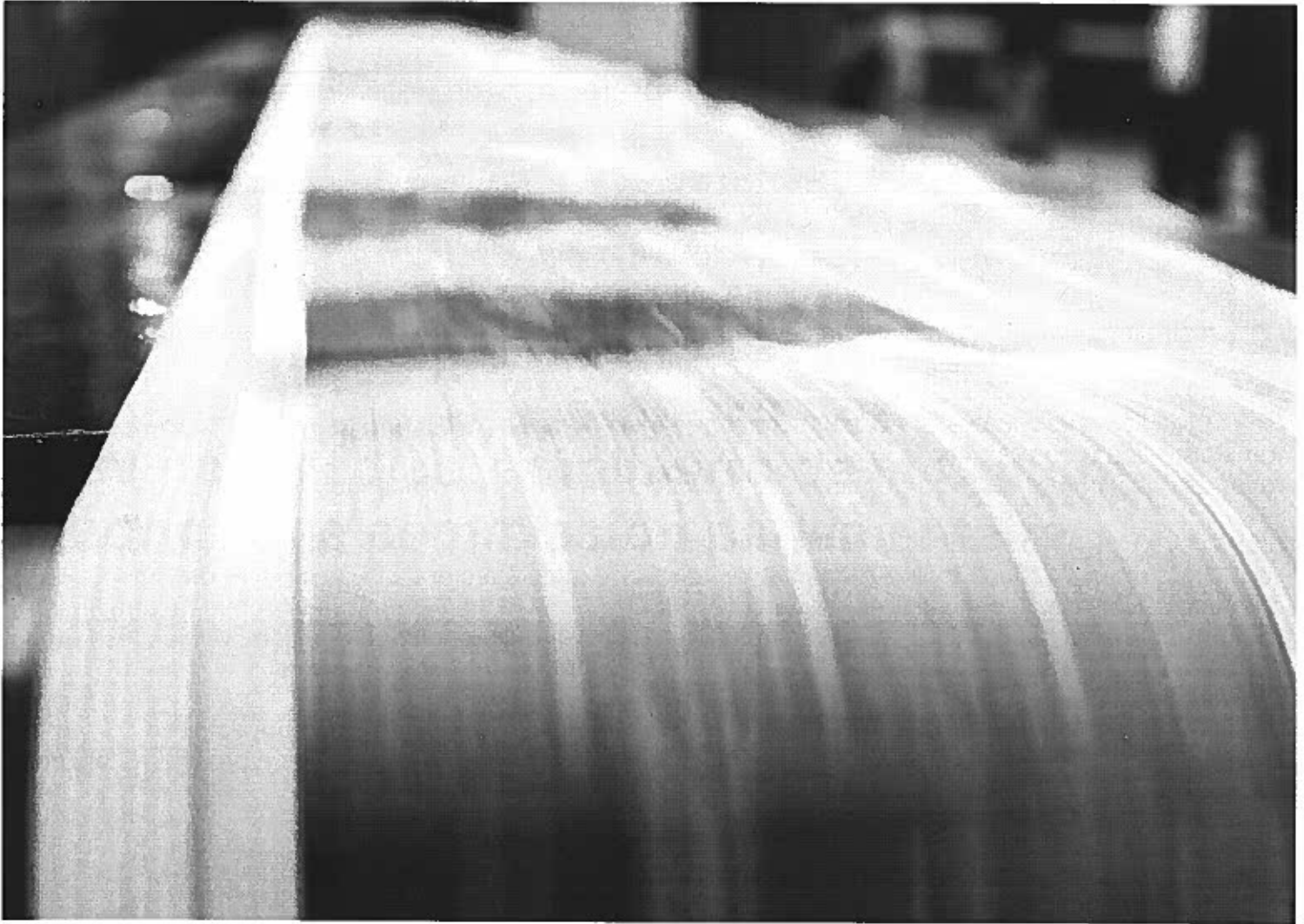


Photo: iStock Plus du quart des journaux ont fermé leurs portes en huit ans au Québec, selon la ministre Nathalie Côté.

**Caroline Montpetit**

1 décembre 2018

Médias

La ministre de la Culture et des Communications du Québec, Nathalie Roy, a annoncé vendredi la tenue d'une commission parlementaire sur l'avenir de l'information au Québec.

La ministre dit vouloir avoir un portrait global de la crise qui secoue le monde de l'information afin de pouvoir prendre des mesures adéquates pour y remédier.

« Nous voulons avoir une vision d'ensemble de la réalité des médias et des situations possibles pour pouvoir répondre convenablement aux transformations qu'ils vivent », a-t-elle dit.

Pour l'instant, elle n'a pas l'intention de modifier les mesures mises en place par le gouvernement précédent, dont le crédit d'impôt alloué pour le développement des plateformes numériques. Elle estime cependant que ces mesures sont « fragmentaires » et qu'elles n'abordent pas la crise des médias dans son ensemble.

« Les quelques solutions qui ont été mises sur la table par l'autre gouvernement, c'est fragmentaire, c'est fragmenté. Et, de toute évidence, c'est insuffisant pour la réelle crise que vivent les médias actuellement, cette mutation, cette transformation. Il faut mettre le doigt sur le bobo, il faut ne pas avoir peur de dire les vraies choses et trouver des solutions », a-t-elle dit lors d'un point de presse à Québec.

La ministre a également fait valoir l'importance de soutenir une information de qualité et a mentionné la présence cruciale de médias régionaux.

À ce chapitre, elle signale d'ailleurs que, depuis 2010, le nombre de médias locaux et régionaux a chuté de 28 %.

« On est passé de 200 journaux à 143 en huit ans », a dit la ministre, qui a elle-même travaillé à Télévision Quatre-Saisons à une époque où celle-ci avait des antennes dans différentes régions du Québec. Selon un document interne du ministère, les revenus des éditeurs de journaux ont aussi chuté de 38 % entre 2008 et 2016.

La ministre a fait valoir que le droit des citoyens à l'information est inscrit dans l'article 44 de la Charte québécoise des droits et libertés. « Ce droit à l'information est essentiel à la démocratie », a-t-elle dit.

Or, les médias d'information du Québec, comme tous les autres médias du monde, font face à une transformation majeure avec la venue de la technologie numérique, qui a notamment causé l'exode des revenus publicitaires vers des géants de l'Internet comme Google et Facebook.

La ministre Roy n'a d'ailleurs pas écarté la possibilité de légiférer pour exiger que ces gros joueurs que sont Google, Apple, Facebook, Amazon et Twitter, par exemple, soient tenus de payer des impôts ou des redevances dans les endroits où ils tirent profit des populations. Elle a donné comme exemple les pays européens, qui ont mis en place des mesures à cet effet. « Le fait que des compagnies fassent des fortunes en revenus publicitaires sans payer d'impôts, ça me dérange », a-t-elle dit.

Mais le gouvernement caquiste veut travailler en collaboration avec le milieu. Le but de cette commission parlementaire, dont le mandat d'initiation sera présenté dès la semaine prochaine, est donc de recueillir différents avis et différentes suggestions sur le sujet.

« Je veux qu'elles [les suggestions] me viennent du milieu, et on poussera pour qu'elles soient mises en application », a-t-elle dit.

La ministre a reconnu que la crise des médias traîne déjà depuis un bon moment au Québec. Et elle a insisté pour dire que cette commission parlementaire ne traînerait pas en longueur. Elle veut aussi que cette commission soit non partisane et implique les différents partis représentés à l'Assemblée nationale.

« Les gens du milieu vont nous dire les pistes de solutions qu'il faut emprunter », dit-elle.

La ministre a par ailleurs mentionné le fait que les ministères sont tenus d'investir de la publicité dans les médias québécois, ce qui ne se fait pas automatiquement.

*Avec Dave Noël*

## **Le gouvernement Legault se penchera sur l'avenir de l'information au Québec.**

Caroline Plante, La Presse canadienne, 30 novembre 2018

**QUÉBEC** — Le gouvernement Legault s'engage à tenir une commission parlementaire dans les prochains mois sur l'avenir de l'information au Québec.

Devant la crise qui secoue les médias d'information, la ministre de la Culture, Nathalie Roy, a signalé vendredi qu'un mandat d'initiative visant la mise sur pied de la commission parlementaire sera déposé la semaine prochaine.

Le dernier exercice de ce genre à l'Assemblée nationale remonte à 2001, soit il y a plus de 17 ans.

La situation depuis a considérablement changé, a noté la ministre. Plus d'un hebdomadaire sur quatre a cessé d'être publié depuis 2010 au Québec, leur nombre passant de près de 200 à 143 en 2017, selon des chiffres du ministère de la Culture.

«La protection du droit à l'information des Québécois, naturellement, c'est une priorité pour le gouvernement», a déclaré Mme Roy en conférence de presse.

«L'accès à une information québécoise de qualité, fiable et diversifiée, et ce de toutes les façons possibles et dans toutes les régions du Québec, c'est essentiel pour la démocratie, et on y tient», a ajouté celle qui a oeuvré chez TQS Montréal pendant 16 ans.

La ministre Roy invite les acteurs du milieu à s'exprimer dès maintenant sur leurs besoins, et à proposer des pistes de solution pour que les membres de la commission puissent circonscrire la portée de leur mandat.

«On n'a pas été consulté, on l'apprend en même temps que tout le monde, a réagi Catherine Lafrance, directrice générale de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), vendredi. Si jamais on nous demande de participer, on va le faire avec plaisir, mais pour l'instant, il n'y a pas d'annonce qui est faite, pas de budgets annoncés, c'est une commission parlementaire, alors on a aucune idée de ce que ça va donner.»

Au Québec et ailleurs, la crise des médias s'est accentuée au fil des ans avec le déplacement des revenus publicitaires des entreprises de presse écrite vers les géants du web comme Facebook et Google.

Le gouvernement Legault n'écarte pas de taxer ces plateformes. «Moi, de voir des industries qui font une fortune en revenus publicitaires ici et qui ne paient pas d'impôt ici, ça me dérange», a déclaré Mme Roy.

«Je tends la main à mon homologue du fédéral, parce que la réalité des choses, c'est que ça se passe aussi avec le fédéral», a-t-elle poursuivi.

Dans son dernier budget en mars, le gouvernement Couillard a annoncé son intention de faire cavalier seul et d'imposer la taxe de vente du Québec (TVQ) au géant américain de la diffusion en ligne Netflix.

Il a également déployé une aide d'urgence de 64,7 millions \$ aux médias d'information, en proie à des difficultés majeures.

Plus tôt cet automne, dans l'énoncé économique qu'il a déposé, le ministre fédéral des Finances, Bill Morneau, a signalé son intention d'allonger 595 millions \$ sur cinq ans pour venir en aide à l'industrie médiatique canadienne.

Le coup de pouce a été interprété par les conservateurs comme une tentative d'acheter les médias.